

RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

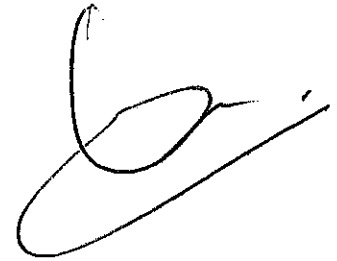
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00239

Numéro SIREN : 390 977 684

Nom ou dénomination : TRIBOFILM INDUSTRIES

Ce dépôt a été enregistré le 20/04/2020 sous le numéro de dépôt 1747



TRIBOFILM INDUSTRIES SAS

38-40 rue jacques de Vaucanson
BP 40056
17180 PERIGNY

Annexes 19**TRIBOFILM INDUSTRIES SAS****ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 364 724,41 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 412 394,12 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 09/03/2020 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

TRIBOFILM INDUSTRIES SAS

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

TRIBOFILM INDUSTRIES SAS

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 167 296 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	12 244	279		279
Immobilisations corporelles	178 456	20 466	18 013	154 352
Immobilisations financières	12 665			12 665
TOTAL	203 365	20 745	18 013	167 296

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 74 895 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	12 244	85		85
Immobilisations corporelles	81 591	24 396	14 013	74 810
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	93 835	24 482	14 013	74 895

3.1.3 - Détail des Immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	279	85	194	3 ans
Installations générales	101 345	46 763	54 582	de 5 à 15 ans
Matériel industriel	8 985	7 493	1 493	5 ans
Install. gene. agenc. amenag. div	8 464	3 104	5 360	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	4 598	4 598	0	de 1 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	29 323	12 378	16 945	de 3 à 5 ans
Mobilier	1 636	474	1 162	de 4 à 10 ans
TOTAL	154 631	74 895	79 736	

3.2 - Etat des créances = 364 655 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	364 655	364 655	
TOTAL	364 655	364 655	

TRIBOFILM INDUSTRIES SAS

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 7 659 E**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 232
Disponibilités	6 427
TOTAL	7 659

3.4 - Charges constatées d'avance = 10 433 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

TRIBOFILM INDUSTRIES SAS

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 30 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2000	15,00	30 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2000	15,00	30 000

4.2 - Etat des dettes = 389 679 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	15 001	15 001		
Dettes fiscales & sociales	374 679	374 679		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	389 679	389 679		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 146 800 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	146 800
Autres dettes	
TOTAL	146 800

TRIBOFILM INDUSTRIES SAS

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 2 398 169 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	80 950	3,38 %
Prestations de services	2 269 365	94,63 %
Produits des activités annexes	68 626	2,86 %
Rabais, remises & ristournes accord.	-20 772	-0,87 %
TOTAL	2 398 169	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 158 063 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	603 656	160 255	443 401
Résultat financier	7 575		7 575
Résultat exceptionnel	-10 212		-10 212
Participation des salariés	-30 562		-30 562
TOTAL	570 457	158 063	412 394

5.3 - Autres Informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

TRIBOFILM INDUSTRIES SAS**ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

TRIBOFILM INDUSTRIES SAS

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 7 659 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	1 232
Produits à recevoir(438700)	1 232
Disponibilités :	6 427
Intérêts courus à recevoir(518700)	6 427
TOTAL	7 659

8.2 - Charges constatées d'avance = 10 433 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	10 433
TOTAL	10 433

8.3 - Charges à payer = 146 800 E

Charges à payer	Montant
Dettes fiscales et sociales :	146 800
Dettes provisio. pour congés payés(428200)	57 545
Autres charges à payer(428600)	50 562
Charges sociales sur congés payés(438200)	23 044
Cvae(448612)	10 901
Taxe de formation continue(448633)	4 748
TOTAL	146 800

TRIBOFILM INDUSTRIES SAS
RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en EUROS

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 mois	31/12/2018 mois	31/12/2018 mois	31/12/2018 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	30 000				
b) Nombre d'actions émises	2 000				
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	2 398 169				
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	605 806				
c) Impôt sur les bénéfices	160 255				
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	445 551				
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	421 069				
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés	30 596				
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	223				
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	211				
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	24				
b) Montant de la masse salariale	915 363				
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	374 647				

Observations complémentaires

TRIBOFILM INDUSTRIES SAS

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en EUROS

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip. - Filiales (plus de 50% du capital détenu) - Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip. - Filiales non reprises en A: a) Françaises b) Etrangères - Participations non reprises en A: a) Françaises b) Etrangères										

Observations complémentaires

TRIBOFILM INDUSTRIES SAS

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Des comptes annuels présenté en EUROS

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet , inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par ,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2019 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	1 364 724
Chiffre d'affaires hors taxes	2 398 169
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	412 394

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour

Fait à le 06/02/2020

Liasse 19 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN -- ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2019

Désignation de l'entreprise : **TRIBOFILM INDUSTRIES SAS** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * **12**

Adresse de l'entreprise **38-40 rue jacques de Vaucanson BP 40056 17180 PERIGNY** Durée de l'exercice précédent * **12**

Numéro SIRET * **3 9 0 9 7 7 6 8 4 0 0 0 6 2** Néant ☐ *

		Exercice N clos le 31/12/2019				
		But 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	Frais d'établissement *	AB				
	Frais de développement *	CX				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	279	85	194	
	Ponds commercial (1)	AH				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
	Terrains	AN				
	Constructions	AP	101 345	46 763	54 582	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	8 985	7 493	1 493	
	Autres immobilisations corporelles	AT	44 021	20 554	23 467	
	Immobilisations en cours	AV				
	Avances et acomptes	AX				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Autres participations	CU			
Créances rattachées à des participations		BB				
Autres titres immobilisés		BD	12 665		12 665	
Prêts		BF				
Autres immobilisations financières *		BH				
TOTAL (II)		BJ	167 296	74 895	92 401	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL			
		En cours de production de biens	BN			
		En cours de production de services	BP			
		Produits intermédiaires et finis	BR			
		Marchandises	BT			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	351 175	976	350 199
		Autres créances (3)	BZ	3 047		3 047
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	550 000		550 000
Disponibilités		CF	358 644		358 644	
Comptes de régulation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	10 433		10 433	
	TOTAL (III)	CJ	1 273 299	976	1 272 324	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 440 595	75 871	1 364 724	

Renvois : (1) Dont droit au bail : CP (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières notées : (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TRIBOFILM INDUSTRIES SAS

SOMMAIRE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION

Formulaire obligatoire (article 83 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2019

Désignation de l'entreprise		Exercice N	
TRIBOFILM INDUSTRIES SAS		Néant ☐ *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 30 000...)	DA	30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	3 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF	490
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ BJ)	DG	529 161
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	412 394
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	975 045
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ BI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	15 001
	Dettes fiscales et sociales	DY	374 679
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA		
	EB		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	BB	
TOTAL (IV)	BC	389 679	
Ecart de conversion passif *	BD		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	BE	1 364 724	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	BF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	BG	381 004	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	BH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		TRIBOFILM INDUSTRIES SAS				Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	80 950	FB		FC	80 950	
	Production vendue { biens * services *	FD	(20 772)	FE		FF	(20 772)	
		FG	2 337 990	FH		FI	2 337 990	
		FJ	2 398 169	FK		FL	2 398 169	
	Chiffres d'affaires nets *					FM		
	Production stockée *					FN		
	Production immobilisée *					FO	2 078	
	Subventions d'exploitation					FP	2 610	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FQ	(1)	
	Autres produits (1) (11)					FR	2 402 856	
Total des produits d'exploitation (2) (I)								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	49 837	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	4 916	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	4 093	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	401 687	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	23 622	
	Salaires et traitements *					FY	915 363	
	Charges sociales (10)					FZ	374 647	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *			GA	22 932	
			dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD				
	Autres charges (12)			GE	2 102			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 799 200
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	603 656
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	7 575	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	7 575	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	7 575	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	611 231	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		TRIBOFILM INDUSTRIES SAS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	4 663	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	4 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	1 550	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	10 212	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(10 212)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJ	30 562	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	158 063	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 410 431	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 998 037	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	412 394	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP	1 117
			Crédit bail immobilier		HQ	223
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	2 610
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	2 100
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (?) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
	Corrections immobilisations			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
				10 212		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2019

(Ne pas reporter le montant des cellules*)

Désignation de l'entreprise TRIBOFILM INDUSTRIES SAS										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, cessions, apports et virements de poste à poste			
								2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	12 244	KE		KF	279	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3			KS	105 345	KT		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	15 236	KW		KX	4 730	
		Matériel de transport *					KY	4 598	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	39 519	LC		LD	15 735	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	164 698	LO		LP	20 466	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V			
TOTAL IV						LQ		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	176 942	0H		0J	20 745		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		3		4			
						1		2		5			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		C0		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV	12 244	LW	279	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui						IR	MD		ME		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions						IS	MG	4 000	MH	101 345	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT	MJ	10 981	MK	8 985	
		Inst. gales, agencés, aménagements divers						IU	MM	5 114	MN	8 464	
		Matériel de transport						IV	MP		MQ	4 598	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW	MS	24 295	MT	30 959	
		Emballages récupérables et divers *						IX	MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		
	TOTAL III						IY		NG	44 390	NH	154 352	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		0U		M7	
		Autres participations						I0		0X		0Y	
Autres titres immobilisés						I1		2B		2C	12 665		
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F			
TOTAL IV						I3		NJ		NK	12 665		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		0K	56 634	0L	167 296	0M	154 631

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2019

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : TRIBOFILM INDUSTRIES SASNéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 SD 2019

Désignation de l'entreprise TRIBOFILM INDUSTRIES SAS

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sociaux de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE	12 159	PF	85	PG	12 244	PH	85
TOTAL I									
Terreins		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	36 341	PW	10 422	PX		PY	46 763
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 134	QA	5 622	QB	10 981	QC	7 493
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	1 637	QE	1 467	QF		QG	3 104
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	4 598
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	16 785	QM	6 964	QN	3 031	QO	12 852
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	56 897	QV	24 476	QW	14 013	QX	74 810
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		QN	69 056	QP	24 561	QQ	26 257	QR	74 895

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorpo- rées TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terreins		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
	TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non venant (NP + NO + NR)		NW	Total général non venant (NS + NT + NU)		NY	Total général non venant (NW - NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables - Janvier 2019 - État préparatoire.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		TRIBOFILM INDUSTRIES SAS		Néant ☐	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
	1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF	UH		
	UG				
	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.				10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire.

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

DGFIP N°2057-SD 2019

Désignation de l'entreprise :		TRIBOFILM INDUSTRIES SAS		Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	2 341		2 341		
	Autres créances clients	UX	348 834		348 834		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UQ)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	556		556		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	1 232		1 232		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 259		1 259	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS	10 433		10 433		
	TOTAUX		VT	364 655	VU	364 655	VV
REVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
DE L'ACTIF CIRCULANT	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y					
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
		à plus d'1 an à l'origine	VH				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A					
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	15 001		15 001		
	Personnel et comptes rattachés	8C	108 185		108 185		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	100 795		100 795		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	89 869		89 869	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	54 799		54 799	
		Obligations cautionnées	VX				
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	21 030		21 030	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J					
Groupe et associés (2)	VI						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ						
Produits constatés d'avance	8L						
TOTAUX		VY	389 679	VZ	389 679		
REVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VI		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

SAGE Expert-comptables Janvier 2019 : Etat prépaudite.

Formulaire obligatoire (article 55 A du Code général des impôts)

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2019

Désignation de l'entreprise TRIBOFILM INDUSTRIES SAS		Formulaire déposé au titre de l'IR ET		Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2019	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	412 394
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)					WD	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)					WF	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option					RA	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WI	
	Amendes et pénalités					WJ	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					WE	
	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)					WG	
	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)					RB	
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2057-bis)					XK	
Charges financières (art. 212 bis) *					XZ		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	158 063
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme						
	- Imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						
	- Imposées au taux de 0 %						
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-7° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	1 000
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MB	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	571 457
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *						WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme						
	- Imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						
	- Imposées au taux de 0 %						
	- Imposées au taux de 19 %						
	- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						
	- Imputées sur les déficits antérieurs						
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						IG	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :				2A	
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						ZY	
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *					XD	
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté (44 ans))	K9		Entreprises nouvelles (44 ans)	L2		
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Société investissements immobiliers cotées (art. 209 C)	K3		
	ZRU-TE (art. 44 octies et octies A)	QV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 septedecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)			
				Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI	600
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	600
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					XI	570 857	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *					ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN	570 857	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

DGFIP 2058 A 2019
Extension

TRIBOFILM INDUSTRIES SAS

SAGE Experts-comptables janvier 2019 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N°2058-B-SD 2019

Désignation de l'entreprise TRIBOFILM INDUSTRIES SAS		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	80 589	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)			
Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTALUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

SAGE Experts-comptables janvier 2019 - État préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2019

Désignation de l'entreprise : <u>TRIBOFILM INDUSTRIES SAS</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
					- Autres réserves	ZD	26 223				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	226 224		Dividendes	ZE	200 000				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	226 224		Report à nouveau	ZG	1				
								ZH	226 224	TOTAL II	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	2 664			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8						XQ	109 618			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	16 928			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	57 372			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						VV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES						ST	215 105			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	401 687			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, GFE, CVAE						YW	9 581			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						YZ	14 041			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	23 622			
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY				
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2018) *						ØB				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	- Numéro de centre agréé * XP						- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0				
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL						
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC						
	Groupe: résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO						
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

(12)

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : TRIBOFILM INDUSTRIES SAS Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés ⁽¹⁾	Valeur d'origine ⁽²⁾	Valeur nette réévaluée ⁽³⁾	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ⁽⁴⁾	Autres amortissements ⁽⁵⁾	Valeur résiduelle ⁽⁶⁾
1 Installations gen	4 000				4 000
2 Matériel pou foir	10 981		10 981		
3 Matériel de burea	3 031		3 031		
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Prix de vente ⁽⁷⁾	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⁽⁸⁾	Court terme ⁽⁹⁾	Long terme ⁽¹⁰⁾			Plus-value taxable à 19 % ⁽¹¹⁾
			19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
1	(4 000)	(4 000)				
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1969 et 1975, effectivement utilisés		+				
17 Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20 Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⁽⁹⁾		(4 000)				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⁽¹⁰⁾						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % ⁽¹¹⁾						

(A) (B) (C)
(Ventilation par taux)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : TRIBOFILM INDUSTRIES SAS

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées

exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ③.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ④.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
N 1			
N 2			
N 3			
N 4			
N 5			
N 6			
N 7			
N 8			
N 9			
N 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col J=S+D+F-G-H
	À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
N 1						
N 2						
N 3						
N 4						
N 5						
N 6						
N 7						
N 8						
N 9						
N 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2019

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>TRIBOFILM INDUSTRIES SAS</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2019

Désignation de l'entreprise: TRIBOFILM INDUSTRIES SAS		Néant ☐	
Exercice ouvert le: 01/01/2019 et clos le: 31/12/2019		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel *:	YP	23,00	
Dont apprentis	YF		
Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 398 169	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	2 398 169	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	{1}	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	2 078	
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	2 077	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	89 475	
Variation négative des stocks	OQ	4 916	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	258 516	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	108 558	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	2 102	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des cotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OB		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	4 000	
TOTAL 3	OJ	467 567	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	1 932 679	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	SA	1 932 679	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	☒	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX	2 398 169	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 9	GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 1 9
Date de cessation	HR		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

SAGE Experts-comptables, janvier 2019 - E&F présentation

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détendant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122019

N° SIRET 3 9 0 9 7 7 6 8 4 0 0 0 6 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE TRIBOFILM INDUSTRIES SAS

ADRESSE (voie) 38-40 rue jacques de Vaucanson BP 40056

CODE POSTAL 17180 VILLE PERIGNY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 2000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination 27 INVEST
 N° SIREN (si société établie en France) 841562333 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 2000
 Adresse : N° 27 Voie rue arthur rimbaud
 Code Postal 17000 Commune LA ROCHELLE Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SAGE Expert-comptables Janvier 2019 : EBI préparateur.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31122019

N° SIRET

3 9 0 9 7 7 6 8 4 0 0 0 6 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

TRIBOFILM INDUSTRIES SAS

ADRESSE (voie)

38-40 rue jacques de Vaucanson BP 40056

CODE POSTAL

17180

VILLE

PERIGNY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

SAGE Expert-comptables Janvier 2019 : Etat récapitulatif

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

TRIBOFILM INDUSTRIES
Société par actions simplifiée
au capital de 30000 euros
Siège social : 40 rue Jacques Vaucanson
17180 PERIGNY
390 977 684 RCS LA ROCHELLE

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 2 AVRIL 2020

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

DEUXIÈME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

Affectation du résultat

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 412.394 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 412 394 euros.

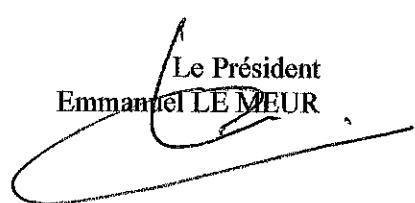
Affectation

- Dotation aux autres réserves, soit 212 394 euros
- A titre de dividende 200 000 euros

[.../...]

Pour copie certifiée conforme

Le Président
Emmanuel LE MEUR



TRIBOFILM INDUSTRIES

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 30.000 Euros

40 Rue Jacques Vaucanson

17180 PERIGNY

R.C.S. La Rochelle : 390 977 684

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31 Décembre 2019



3-5 Avenue Bernard Moitessier
CS 80009
17180 PERIGNY
Tél : 05.46.42.42.85
Fax : 05.46.43.45.24

TRIBOFILM INDUSTRIES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Associée unique de la Société TRIBOFILM INDUSTRIES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TRIBOFILM INDUSTRIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

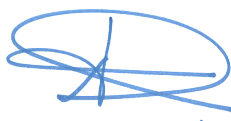
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Périgny, le 25 mars 2020

EXCO VALLIANCE AUDIT



Franck HUYGHE

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	279	85	194		194
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	101 345	46 763	54 582	71 722	- 17 140
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 985	7 493	1 493	7 115	- 5 622
Autres immobilisations corporelles	44 021	20 554	23 467	18 029	5 438
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	12 665		12 665	12 665	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	167 296	74 895	92 401	109 530	- 17 129
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises				4 916	- 4 916
Avances et acomptes versés sur commandes				99	- 99
Clients et comptes rattachés	351 175	976	350 199	331 698	18 501
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	556		556	55	501
. Organismes sociaux	1 232		1 232	2 568	- 1 336
. Etat, impôts sur les bénéfices				10 548	- 10 548
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 259		1 259	2 928	- 1 669
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	550 000		550 000	550 000	
Disponibilités	358 644		358 644	212 036	146 608
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	10 433		10 433	9 873	560
TOTAL (II)	1 273 299	976	1 272 324	1 124 722	147 602
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 440 595	75 871	1 364 724	1 234 253	130 471

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 30 000)	30 000	30 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	3 000	3 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	490	490	
Autres réserves	529 161	502 937	26 224
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	412 394	226 224	186 170
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	975 045	762 651	212 394
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires		153	- 153
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 001	13 493	1 508
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	108 185	82 985	25 200
. Organismes sociaux	100 795	86 699	14 096
. Etat, impôts sur les bénéfices	89 869		89 869
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	54 799	50 385	4 414
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	21 030	16 368	4 662
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		6 831	- 6 831
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance		214 688	- 214 688
TOTAL (IV)	389 679	471 602	- 81 923
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 364 724	1 234 253	130 471

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises	80 950		80 950	50 654	59,81
Production vendue biens	-20 772		-20 772	- 20 772	N/S
Production vendue services	2 337 990		2 337 990	1 849 764	26,39
Chiffres d'affaires Nets	2 398 169		2 398 169	1 900 419	26,19
Production stockée				-55 070	-100
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			2 078	5 083	- 3 005
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			2 610	8 906	- 6 296
Autres produits			-1	1 664	- 1 665
Total des produits d'exploitation (I)			2 402 856	1 861 002	541 854
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			49 837	26 709	23 128
Variation de stock (marchandises)			4 916	-1 017	5 933
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 093		4 093
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			401 687	378 443	23 244
Impôts, taxes et versements assimilés			23 622	18 948	4 674
Salaires et traitements			915 363	793 028	122 335
Charges sociales			374 647	320 527	54 120
Dotations aux amortissements sur immobilisations			22 932	25 339	- 2 407
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			2 102	4 297	- 2 195
Total des charges d'exploitation (II)			1 799 200	1 566 273	232 927
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			603 656	294 729	308 927
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés			7 575	6 708	867
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			7 575	6 708	867
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées				1 407	- 1 407
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)				1 407	- 1 407
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			7 575	5 301	2 274
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			611 231	300 030	311 201

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		297 713	- 297 713	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)		297 713	- 297 713	-100
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 663	40 469	- 35 806	-88,48
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 000	250 843	- 246 843	-98,41
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 550		1 550	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	10 212	291 312	- 281 100	-96,49
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-10 212	6 401	- 16 613	259,54
Participation des salariés (IX)	30 562	15 002	15 560	103,72
Impôts sur les bénéfices (X)	158 063	65 205	92 858	142,41
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 410 431	2 165 423	245 008	11,31
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	1 998 037	1 939 199	58 838	3,03
RESULTAT NET	412 394	226 224	186 170	82,29
Dont Crédit-bail mobilier	1 117	1 340	- 223	-16,64
Dont Crédit-bail immobilier	223		223	N/S

Annexes 19

TRIBOFILM INDUSTRIES SAS**ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 364 724,41 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 412 394,12 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 09/03/2020 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

TRIBOFILM INDUSTRIES SAS**ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

TRIBOFILM INDUSTRIES SAS

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 167 296 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	12 244	279		279
Immobilisations corporelles	178 456	20 466	18 013	154 352
Immobilisations financières	12 665			12 665
TOTAL	203 365	20 745	18 013	167 296

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 74 895 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	12 244	85		85
Immobilisations corporelles	81 591	24 396	14 013	74 810
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	93 835	24 482	14 013	74 895

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	279	85	194	3 ans
Installations générales	101 345	46 763	54 582	de 5 à 15 ans
Matériel industriel	8 985	7 493	1 493	5 ans
Install. gene. agenc. amenag. div	8 464	3 104	5 360	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	4 598	4 598	0	de 1 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	29 323	12 378	16 945	de 3 à 5 ans
Mobilier	1 636	474	1 162	de 4 à 10 ans
TOTAL	154 631	74 895	79 736	

3.2 - Etat des créances = 364 655 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	364 655	364 655	
TOTAL	364 655	364 655	

TRIBOFILM INDUSTRIES SAS

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 7 659 E**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 232
Disponibilités	6 427
TOTAL	7 659

3.4 - Charges constatées d'avance = 10 433 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

TRIBOFILM INDUSTRIES SAS

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 30 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2000	15,00	30 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2000	15,00	30 000

4.2 - Etat des dettes = 389 679 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	15 001	15 001		
Dettes fiscales & sociales	374 679	374 679		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	389 679	389 679		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 146 800 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	146 800
Autres dettes	
TOTAL	146 800

TRIBOFILM INDUSTRIES SAS

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 2 398 169 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	80 950	3,38 %
Prestations de services	2 269 365	94,63 %
Produits des activités annexes	68 626	2,86 %
Rabais, remises & ristournes accord.	-20 772	-0,87 %
TOTAL	2 398 169	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 158 063 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	603 656	160 255	443 401
Résultat financier	7 575		7 575
Résultat exceptionnel	-10 212		-10 212
Participation des salariés	-30 562		-30 562
TOTAL	570 457	158 063	412 394

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

TRIBOFILM INDUSTRIES SAS**ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

TRIBOFILM INDUSTRIES SAS

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 7 659 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	1 232
Produits à recevoir(438700)	1 232
Disponibilités :	6 427
Intérêts courus à recevoir(518700)	6 427
TOTAL	7 659

8.2 - Charges constatées d'avance = 10 433 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	10 433
TOTAL	10 433

8.3 - Charges à payer = 146 800 E

Charges à payer	Montant
Dettes fiscales et sociales :	146 800
Dettes provisio. pour congés payés(428200)	57 545
Autres charges à payer(428600)	50 562
Charges sociales sur congés payés(438200)	23 044
Cvae(448612)	10 901
Taxe de formation continue(448633)	4 748
TOTAL	146 800



www.exco-valliance-blog.fr
www.excovalliance.fr

Siège Social
Exco Valliance PERIGNY
3-5 avenue Bernard Moitessier
17180 PERIGNY

Tel : 05.46.42.42.85
Fax : 05.46.43.45.24
Mail : valliance@exco.fr

Exco Valliance ANGOULEME
11 Rte du Peux – CS 22508
16025 ANGOULEME CEDEX

Exco Valliance ROCHEFORT
1, avenue de Saintonge
17430 TONNAY-CHARENTE

Exco A' LORMONT
Quai Carriet
33310 LORMONT

Exco Valliance BARBEZIEUX
32, boulevard Chanzy
16300 BARBEZIEUX

Exco Valliance ROYAN
3 rue des Cyprès
17200 ROYAN

Exco Valliance FP MERIGNAC
2 avenue Henry Le Châtelier
33692 MERIGNAC Cedex

Exco Valliance JARNAC
38, rue Pasteur
16 200 JARNAC

Exco Valliance SAINTES
83-85 cours du Maréchal Leclerc
17100 SAINTES

Exco PARIS VFA Audit
9 rue de l'échelle
75001 PARIS